

CLUB DE PLONGEE DE BOLLENE

COMITE REGIONAL PROVENCE

N° affiliation FFESSM: 33 84 0185
Agrément Jeunesse et Sports n°84-91-21-C-20-U
N° SIREN : 481 200 715

MODALITES D'ADHESION

PIECES A FOURNIR:

- 1 photo d'identité récente. (Nouvel adhérent uniquement)
- 1 PHOTOCOPIE certificat médical de moins de 3mois que vous pouvez me scanner.
- GARDEZ ORIGINAL**
- 1 autorisation parentale pour les mineurs signée des deux tuteurs légaux.
- 1 demande d'adhésion dûment remplie.
- 1 chèque en fonction des options choisies, licence et assurance, formation, à l'ordre de: **Club de plongée Bollénois**

condition adhésion

savoir nager 100m nage libre pour les adultes et 25m pour les enfants

A cet effet, je verse la somme de **130 € (adulte), 100 € (jeune) ou 80 € (enfant)**. Tarif dégressif par famille.
Correspondant à ma cotisation annuelle pour :

- * délivrance de la licence fédérale;
- * assurance fédérale en responsabilité civile
- * participation aux activités du club :
 - entraînement en piscine
 - obtention des diplômes de plongeur niveaux 1, 2, 3 ou 4
 - cours théoriques en salle
- possibilité de participer aux sorties en mer et aux séjours à l'étranger.

J'ajoute à ma cotisation les droits d'entrée de 15 € en tant que nouveau membre du club (première année seulement)

-Adhésion sans licence (licence FFESSM hors club) 45 €

Je prends un Forfait formations 2019 :

50 € préparation N1 100 € préparation N2 200 € préparation N3

ces forfaits comprennent les formations théoriques et pratiques ,la carte de niveau,le carnet de plongée et son passeport.

Ne comprends pas le cout des plongées en fosse et en mer.

DEMANDE D'ADHESION Saison 20 /20

SVP joindre une photo pour les nouveaux arrivants

Merci

J e s o u s s i g n é : (1) M r M m e M l l e N O M

Prénom :

Adresse précise :
.....

@ mail :

Téléphone :GSM

Né(e) le :àD é p t _

RAYER LES MENTIONS INUTILES ET *COCHER LES CASES*

J'accepte que cette adresse mail soit diffusée au sein du club seulement

OUI NON

Je ne désire pas prendre une assurance complémentaire malgré les recommandations.

OUI NON

Je laisse le soin au club de pouvoir diffuser des photos me concernant

ASSURANCE INDIVIDUELLE COMPLEMENTAIRE PLONGEE ET ACTIVITES DE LA FFESSM non obligatoire mais conseillée: TARIFS ANNUELS TTC (Voir tableau des garanties joint)

http://www.cabinet-lafont.com/accueil/Tableau_garanties_2017-2018.pdf

ASSURANCE	LOISIR 1	LOISIR 2	LOISIR 3	PISCINE
• Loisir de base	21	31	54	11,5
• Loisir Top	39	50	82,5	Pas de garanties

DEMANDE À ADHERER AU CLUB:

A cet effet je verse ci-joint la somme de : € Pour l'assurance et la cotisation de la licence la formation et le droit d'entrée piscine par:

chèque bancaire à l'ordre de «Club de plongée Bollénois »

Adhésion + Entrée piscine +forfait + assurance

Total cotisation annuelle :=.....€

Le code du sport (articles D321.1 à D321.4) impose à tout groupement sportif d'informer et de proposer à ses membres la faculté de souscrire une Assurance Individuelle Accident.

Du seul fait de votre licence vous bénéficiez de la garantie "Responsabilité Civile", qui vous couvre contre les conséquences financières que vous pourriez être amené à connaître, dans la pratique des activités reconnues par la FFESSM, si vous causiez un dommage à AUTRUI et que vous en étiez déclaré responsable, ainsi que la garantie de protection juridique.

Par contre si vous êtes victime d'un accident, VOUS N'ETES PAS ASSURÉ mais vous pouvez l'être tout est possible, mais rien n'est fait sans votre demande et le règlement de la cotisation.

Je reconnais avoir reçu ce jour un exemplaire du tableau des garanties individuel accident et déclare avoir été informé des possibilités de garanties d'assurance complémentaires à ma licence.

à Bollène le
lu et approuvé